

S.P.R.L. V.D.K. B.V.B.A.

Transport – Terrassement - Démolition – Location génie civil

VDK Recycling

Tarif en vigueur au 01/01/2025

Site d'exploitation : 108 Rue du Grand Péril 7090 Hennuyères

Heures d'ouverture : lundi à vendredi de 7h30 à 16h30

CODE	DESCRIPTIF ENTREE	TARIF	
		Hors TVA	TVA comprise
CLASSE 3			
151	Mix Maçonnerie, béton, pierres, tarmac, propre avec peu de fines (<30%) Pas de terre, ni gyproc, ni Ytong	19,00 €	22,99 €
152 **	Mix Maçonnerie, béton, pierres, tarmac, propre avec beaucoup de fines (>30%) Pas de terre, ni gyproc, ni Ytong	28,00 €	33,88 €
171	Déchets routiers mix béton asphalte, peu de fines (<30%) , sable, avec <u>max 25% de terres</u>	22,00 €	26,62 €
172 **	Déchets routiers mix béton asphalte, beaucoup de fines (>30%) , sable, avec <u>max 25% de terres</u>	31,00 €	37,51 €
180	Massifs en Béton, maçonnerie, tarmac, piquet et plaque de plus d'un mètre	21,00 €	25,41 €
Facturation minimale par pesée		20,00 €	24,20 €
CLASSE 2			
200	Déchets industriels banal non dangereux et non liquides (mélange plastique, bois, emballages vides ouvert et sec, cartons, gyproc, Ytong)	250,00 €	302,50 €
201	Bois Uniquement (hors déchets verts)	160,00 €	193,60 €
Facturation minimale par pesée		45,00 €	54,45 €

**** Introduction de nouveaux codes afin de fournir un meilleur service et limiter les refus à la bascule, tout en respectant les -légalisations, réglementations et obligations-**

Produits formellement interdits : Liquides, gaz, pâteux, boueux sous toutes formes (eau, huiles, peintures,...), récipients non vides fermés ou non, récipients sous pression, produits dangereux, peinture, solvants, amiante.

Amiante : Si présence d'amiante, l'entièreté des produits déchargés sera facturé au prix de l'amiante (les suppléments seront calculés et communiqués au client avant l'envoi de la facture finale).

Terre : Accepter la terre est toujours sous réserve et en attente des résultats de l'analyse.

Si après analyse, il apparaît que la terre est polluée et doit être nettoyée, nous facturerons un supplément, entièrement dépendant du degré de pollution (les suppléments seront calculés et communiqués au client avant l'envoi de la facture finale).



Chaussée Maieur Habils n°81 - 1430 BIERGHES – REBECQ

Tel : 02/ 395.57.19 - 02/ 395.58.94 - Fax : 02/ 395.64.50 –Email : transport@vdksprl.be

Fortis 270-0682405-63 – CBC 192-1028002-38 – BBL 370-1059683-45

RCN 31.217 HRN – N° Enregistrement 418.942.802-03/04/11 Inschrijvingsnummer – TVA BE 418.942.802 BTW

Toutes nos offres de prix sont sujettes à nos conditions générales de vente, disponibles sur notre site :

<https://vdkprl.be/>



S.P.R.L. V.D.K. B.V.B.A.

Transport – Terrassement - Démolition – Location génie civil

VDK Recycling

Tarif en vigueur au 01/01/2025

Site d'exploitation : 108 Rue du Grand Péril 7090 Hennuyères

Heures d'ouverture : lundi à vendredi de 7h30 à 16h30

CODE	DESCRIPTIF SORTIE	TARIF	
		Hors TVA	TVA comprise
500	Sable de remblai / précriblé 0/14	GRATUIT	
511	Mixte 0/40	3,00 €	3,63 €
512	Mixte 0/80	4,00 €	4,84 €
520	Mixte 10/40	5,00 €	6,05 €
521	Mixte 10/80	6,00 €	7,26 €
600	Sable maçon	15,00 €	18,15 €
601	Sable remblai jaune	5,00 €	6,05 €
602 **	Sable vert	Sur demande	
901	Terre de remblai criblée 0/20	GRATUIT	
902 **	Terre arable	Sur demande	
Facturation minimale par pesée		20,00 €	24,20 €

**** Introduction de nouveaux codes afin de fournir un meilleur service et limiter les refus à la bascule, tout en respectant les -législations, réglementations et obligations-**

Remarques :

- Entrée et sortie de produits disponibles dans la limite de nos stocks, capacités de production et limites de permis ;
- Livraison des produits sur demande ;
- Le déchargement de matériaux de catégories différentes, mélangés dans un chargement, ainsi que la dimension du plus grand bloc du chargement entraîne l'application du tarif le plus élevé à tout le chargement ;
- VDK peut refuser le déchargement d'un déchet non conforme à la législation en vigueur au moment du déchargement sans que le client puisse prétendre à des indemnités ;
- Si des déchets non conformes sont constatés lors du déchargement, le rechargement par nos soins est facturé au montant forfaitaire de 250 euros ;
- Par le fait du déchargement de déchets ou l'enlèvement de fournitures, le client reconnaît formellement avoir pris connaissance de nos conditions générales de vente et les accepter sans réserve. Nos conditions ne pourront jamais, sauf accord de notre part, être modifiées ou abrogées. Elles s'imposeront aux clients et à leurs sous-traitants éventuels.



Chaussée Maieur Habils n°81 - 1430 BIERGHES – REBECQ
Tel : 02/ 395.57.19 - 02/ 395.58.94 - Fax : 02/ 395.64.50 –Email : transport@vdksprl.be
Fortis 270-0682405-63 – CBC 192-1028002-38 – BBL 370-1059683-45

RCN 31.217 HRN – N° Enregistrement 418.942.802-03/04/11 Inschrijvingsnummer – TVA BE 418.942.802 BTW

Toutes nos offres de prix sont sujettes à nos conditions générales de vente, disponibles sur notre site :

<https://vdkprl.be/>



S.P.R.L. V.D.K. B.V.B.A.

Transport – Terrassement - Démolition – Location génie civil

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Si après l'établissement d'une offre, mais avant la conclusion de la vente, les prix de nos propres fournisseurs, énergies, marchandises sur lesquels nous basons nos offres, changent pour quelque raison que ce soit, nous nous réservons le droit d'appliquer une modification de prix proportionnelle.

Le client fournira toutes les informations pour permettre l'exécution des travaux dans les conditions de sécurité optimale

Les dépassements de délais de livraisons annoncés ne peuvent donner le droit unilatéralement pour le client de résilier le contrat, ni de réclamer une quelconque indemnité.

En cas de force majeure, telle que grève, lock-out, réquisition, incendie, inondations, etc.... Les délais sont d'office suspendus.

Les travaux et fournitures seront considérés comme agréés au fur et à mesure de leur exécution. Tous manquements ou remarques éventuels doit être signalé par écrit au plus vite.

Les travaux en régie s'effectuent sous les instructions et aux risques du client.

Dans le cadre d'objets confiés, de manutention, de machines et d'objets, ces opérations s'effectuent sous les instructions et aux risques du client

Dans le cas de livraisons ou enlèvements, les marchandises voyagent aux risques de l'acheteur. Il lui appartient de vérifier la conformité des marchandises.

Le client fournira les informations pour permettre un mode de transport optimal, il fournira un accès sans obstacle et empierré.

Toutes charges fiscales, taxes et T.V.A sont à charge du client.

Sauf stipulation contraire indiquée sur la présente facture, le paiement est toujours exigible à Rebecq, au comptant et sans escompte.

Toute facture impayée à son échéance, de même que toutes sommes dues, seront majorées, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15 % avec un minimum de 75 euro.

Toute facture ou toute somme dont le paiement ne sera pas effectué à la date d'échéance, portera de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de 1 % par mois à dater du jour où le paiement devait être effectué.

Lorsque le crédit du client se détériore, nous nous réservons le droit, même après expédition partielle d'un marché, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugeons convenables en vue de la bonne exécution des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout ou partie du marché.

En cas de litige ou de réclamation, les tribunaux de Nivelles ou justice de paix de Tubize seront seuls compétents.

VERKOOPSVORWAARDEN

Indien na het opmaken van een offerte, maar voor het tot stand komen van de verkoop, de prijzen van onze eigen leveranciers, energieën, goederen, waarop onze offertes gebaseerd zijn, door bepaalde omstandigheden gewijzigd worden, zullen wij gerechtigd onze offerten te met een evenredige prijswijziging toe te passen. De klant zal alle informatie geven om de het mogelijk te maken in optimale veiligheids condities de werken uit te voeren

Het overschrijden van de vermelde leveringstermijnen kunnen geen aanleiding geven tot het door de klant een unilaterale verbreking leiden van het contract noch tot het eisen van enigerlei schadevergoeding.

In geval van overmacht, zoals staking, lock-out, opeising, brand, overstroming, enz... worden de leveringstermijnen automatisch opgeschort.

De werken en leveringen worden als opgeleverd beschouwd naarmate hun uitvoering vordert. Eventuele mankementen of opmerkingen moeten ons zo snel mogelijk schriftelijk vermeld worden .

Alle werken in regie worden uitgevoerd onder toezicht en verantwoordelijkheid van de klant

In het kader van toevertrouwde, behandeling, van machines of objecten deze operatie gebeurt onder toezicht en verantwoordelijkheid van de klant

In geval van leveringen of afhalingen,... worden de goederen vervoerd op risico van de koper. Hij dient de conformiteit van de goederen.

De klant zal de nodige informatie gegeven hebben om de juiste wijze van vervoer te verkrijgen en zal zorgen voor en zonder obstakels en verharde weg.

Alle taksen, belastingen en BTW. zijn steeds ten laste van de klant.

Behalve tegengestelde bepalingen aangeduid op deze facturen, is de betaling altijd eisbaar te Rebecq, contant en zonder disconto.

Iedere onbetaalde factuur op de vervaldag, evenals elk verschuldigd bedrag, zullen vermeerderd worden, zonder dat hiertoe de minste aanmaning nodig is, met een forfaitaire en onherleidbare schadeloosstelling van 15% met een minimum van 75 euro.

Alleen voor niet-betaling op de vervaldag en zonder dat hiertoe de minste aanmaning nodig is, zullen de achterstallige verschuldigde bedragen vanaf de vervaldag een interest van 1% per maand opbrengen.

Indien het krediet van de klant een minder gunstige keer neemt, behouden wij ons het recht voor, zelfs naar gedeeltelijke verzending der goederen, van de koper de geschikte waarborgen voor de goede uitvoering der genomen verbintenissen te eisen. Ingeval de klant ons geen voldoening schenkt, hebben wij het recht de gehele bestelling of een gedeelte ervan te annuleren.

Voor alle geschillen of invorderingen zijn de rechtbanken van Nivel of het vrederecht van Tubeke alleen bevoegd.



Chaussée Maieur Habils n°81 - 1430 BIERGHES – REBECQ

Tel : 02/ 395.57.19 - 02/ 395.58.94 - Fax : 02/ 395.64.50 –Email : transport@vdksprl.be

Fortis 270-0682405-63 – CBC 192-1028002-38 – BBL 370-1059683-45

RCN 31.217 HRN – N° Enregistrement 418.942.802-03/04/11 Inschrijvingsnummer – TVA BE 418.942.802 BTW

Toutes nos offres de prix sont sujettes à nos conditions générales de vente, disponibles sur notre site :

<https://vdksprl.be/>

